# 360e Marche
# Saint-Roch

## 17-18-19 mai 2014

## Sapeurs et Artilleurs

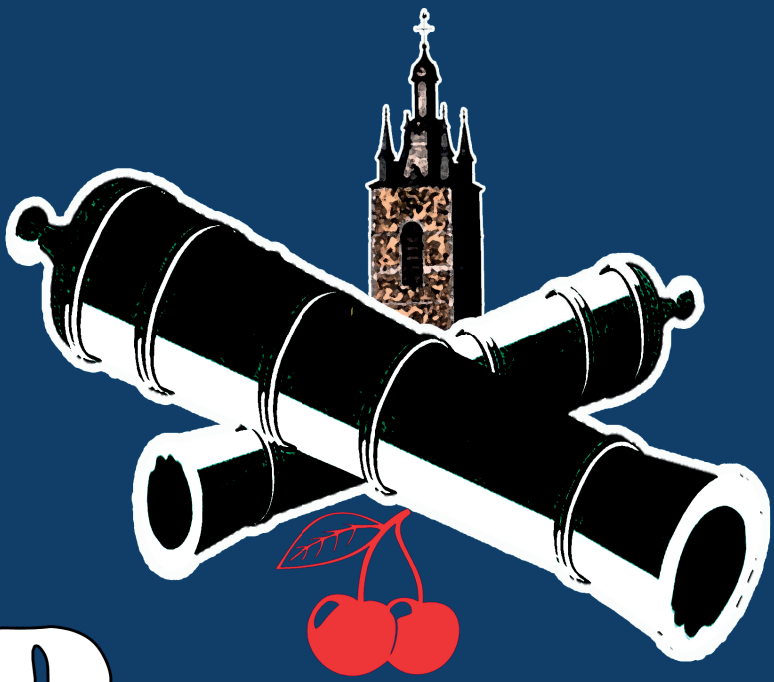

# Biercee 25 ans

# BREF HISTORIQUE

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on invoque saint Roch spécialement contre la peste, fléau qui ravagea plusieurs fois notre région au XVII^e siècle.
Le culte de saint Roch à Thuin semble avoir pour origine celle qui sévit en 1635. En effet, un testament daté du 14 octobre 1637 cite la confrérie Saint-Roch. Celle-ci avait donc été créée avant cette date et peut, avec vraisemblance, être mise en relation avec l'épidémie de 1635. Elle avait son siège dans l'église Notre Dame d'el Vaulx et était chargée de l'organisation du culte et des processions.

C'est ainsi que, jusqu'à la Révolution Française, une messe solennelle en l'honneur de saint Roch fut chantée tous les mardis et que le 16 août, jour de la fête du saint, avait lieu sa procession. A cette époque, les escortes d'archers, d'arbalétriers, de hallebardiers et d'arquebusiers étaient déjà beaucoup plus folkloriques que réellement militaires.

Après le Concordat de 1802, les messes du mardi, consacrées à saint Roch reprirent mais pas la procession.

Au XIX^e siècle, plusieurs épidémies de choléra se succédèrent. C'est lors de celle de 1866, que fut rétabli, de façon plus spectaculaire, le culte à saint Roch. Dès cette année, le curé de la Ville-Basse instaura une nouvelle confrérie Saint-Roch.
Une procession en l'honneur de saint Roch sortit en 1867, plus le 16 août, mais le troisième dimanche de mai.

À la demande du curé, l'Administration communale accepta, dès 1868, de faire escorter la procession par des hommes en arme. Elle confia l'organisation de la marche à une commission.

Cette situation est toujours en vigueur : la partie religieuse est gérée par le clergé et, sous le patronage des autorités communales, les aspects folkloriques sont organisés par le comité Saint-Roch. Ce dernier sert également de trait d'union entre le pouvoir civil et les autorités religieuses.

# ORDRE DE MARCHE

**Samedi 17 mai 2014.**
**21h00 :** Place du Chapitre, TIR DES CAMPES.
**21h45 :** Place du Chapitre, départ de la RETRAITE AUX FLAMBEAUX, à travers les vieilles rues de la Cité, avec la participation des batteries thudiniennes.

**Dimanche 18 mai 2014.**
**9h30 :** Au Monument au Marcheur, HOMMAGE AU MARCHEUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.
**10h00 :** Eglise Notre Dame d'el Vaulx, DESCENTE SOLENNELLE DE LA STATUE DE SAINT ROCH.
**10h45 :** Au Beffroi, HOMMAGE AUX MORTS DES DEUX GUERRES.
**12h30 :** Au Chant des Oiseaux, REUNION DES SOCIETES THUDINIENNES ET INVITEES SUIVIE DE LA FORMATION DU CORTEGE qui se mettra en marche à **13h00**.
Itinéraire : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, avenue Buisseret, drève des Alliés, Grand-rue, place du Chapitre, rue Léopold II, rue du Moustier, église Notre Dame d'el Vaulx, rue du Moustier, rue du Fosteau, Tienne Trappe, chapelle Saint-Roch, rue du Fosteau, place de la Maladrie, potale Saint-Roch, chemin de la Croix, rue de Lobbes, pause, rue du Moustier, rue t'Serstevens, rue du Pont, viaduc, route d'Anderlues, rue Jean Doye, rue Gilles Lefèvre, rue Crombouly, église du Christ-Roi, rue Crombouly, place des Waibes, halte, rue Crombouly, route d'Anderlues, viaduc, rue du Pont, rue t'Serstevens, rue du Moustier.
Vers **19h00**, à l'église Notre Dame d'el Vaulx, RENTREE SOLENNELLE.

**Lundi 19 mai 2014.**
**9h00 :** Eglise Notre Dame d'el Vaulx, HOMMAGE AU MARCHEUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE suivi de la VENERATION DES RELIQUES.
**10h00 :** GRAND-MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE. A l'issue de la messe, formation du cortège.
Itinéraire : rue Saint-Nicaise, rue Saint-Roch, rue Longue, rue du Canal, rue du Rivage, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Fosteau, Tienne Trappe, chapelle Saint-Roch, rue du Fosteau, rue Marianne, avenue de Ragnies, halte, rue du Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, Grand-rue, place du Chapitre : REMISE DES DECORATIONS AUX MARCHEURS PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOMMAGE AUX MORTS DES DEUX GUERRES.

# ORDRE DU CORTÈGE

**Le Comité Saint-Roch et le Collège Communal précèdent :**

1. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale (Thuin)
2. Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire (Thuin)
3. Société Royale des Pompiers des Waibes (Thuin)
4. Société Royale des Mousquetaires du Roy (Thuin)
5. Société Royale des Sapeurs-Pompiers de la Ville-Haute (Thuin)
6. Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire (Thuin)
7. Tartares Lituaniens (Thuin)
8. Compagnie des Zouaves de la Garde Impériale (Fraire)
9. Sapeurs et Artilleurs du Second Empire (Biercée)
10. Compagnie Royale des Enfants de Sainte Barbe (Ragnies)
11. Volontaires Belges de 1830 (Thuin)
12. Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies)
13. Compagnie Saint-Roch (Thuin)
14. Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse (Thuin)
15. Société Royale des Zouaves Pontificaux (Thuin)
16. Saint Roch
17. Le Clergé
18. Sœurs Grises et Pèlerins

## 1. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale (Thuin)

C'est pour ouvrir le cortège de la Saint-Roch, avec l'accord du bourgmestre, Jean-Baptiste t'Serstevens, que la société a été fondée le 15 juin 1888. Cette société comprenait, à l'origine, un peloton de Sapeurs auquel se sont greffés des Grenadiers. En 1950, sous l'influence de Georges Cuisenaire, et par souci d'authenticité, la société revêtira l'uniforme du « Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale ». Depuis 1893, année de sa première sortie à l'extérieur des murs de notre Cité, la société a effectué de nombreux déplacements en Belgique mais également en France, aux Pays-Bas, au Grand-Duché du Luxembourg, en Allemagne et en Italie.

## 2. Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire (Thuin)

C'est en 1890 que fut fondée cette compagnie aux hameaux des Maroëlles et de la Maladrie. Cette société porte alors le nom de « Zouaves de Maroëlles ». Dès leur création, les Zouaves sortaient pour escorter la procession Saint-Roch. Ces militaires, avec leurs « chéchias » rouges entourées du turban blanc, leurs boléros bleus et leurs pantalons rouges, étaient considérés comme l'élite de l'armée française d'Afrique. Cette société applique encore la devise des zouaves qui est : « Être Zouave est un honneur. Le rester est un devoir.»

### 3. Société Royale des Pompiers des Waibes (Thuin)

Lorsque le 11 mars 1908, Octave Mercier et ses collaborateurs fondèrent la société des Pompiers des Waibes, c'était uniquement pour des raisons de sécurité. Les pompiers volontaires des Waibes intervinrent en de nombreuses circonstances afin de maîtriser maints sinistres à l'aide de leur pompe à bras. En 1939, la société devient exclusivement folklorique. Depuis 1961, elle a adopté l'uniforme des anciens pompiers de Paris de 1900. En 1965, elle reçoit le titre de « Société Royale ».

### 4. Société Royale des Mousquetaires du Roy (Thuin)

Cette société montée existe, au moins, depuis 1871. Elle rappelle les Mousquetaires de Louis XIII. Ils portent une ample cape de velours et, sous celle-ci, un pourpoint de velours au col et aux manchettes blancs. La culotte galonnée d'or est faite de soie assortie au pourpoint. De hautes bottes de cuir noir, des étriers d'argent, un ceinturon soutenant la rapière et un large feutre à plumes d'autruche complètent la tenue. Les Mousquetaires ont un étendard de soie blanche à fleurs de lys aurifiées. En 1958, les Mousquetaires défilèrent sur la grande esplanade de l'exposition universelle de Bruxelles.

### 5. Société Royale des Sapeurs-Pompiers de la Ville-Haute (Thuin)

Cette société a été fondée en 1886 sous la dénomination de « Pompiers Volontaires ». La compagnie était dotée d'une pompe à bras pour combattre le feu.
La pompe était entretenue avec grand soin et des exercices avaient fréquemment lieu, le dimanche et parfois même le lundi. Dès ses débuts, cette compagnie participe à la marche Saint-Roch. En 1964, la société prend le titre de « Société Royale ». Son uniforme est composé d'une veste en drap bleu foncé, d'un képi bleu foncé avec un liseré bleu azur.

### 6. Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire (Thuin)

Ce groupe est né en 1986, à l'initiative de Claude Gustin, son 1er président. Les Voltigeurs portent l'uniforme du Premier Empire : tunique bleue, pantalon blanc et schako à plumet rouge. La société se compose d'une batterie d'une dizaine de tambours, d'un État-Major, de cantinières, de vivandières et de fusiliers.

### 7. Tartares Lituaniens (Thuin)

A l'initiative de Jean-Pol Deburges, cette société de cavaliers fut créée, en 1986, dans le but de participer à la marche Saint-Roch. Elle prit le nom de « Cosaques du Premier Empire ». Elle rappelle, en fait, un corps de volontaires tartares, nobles, originaires de Lituanie et de Crimée.

A la suite de recherches sur l'authenticité du costume, la société prit le nom de Tartares Lituaniens. Les cavaliers sont vêtus d'une veste bleue et d'un gilet rouge brodé et sont coiffés d'un colback de fourrure. Ils sont précédés d'une batterie et de cantinières.

### 8. Compagnie des Zouaves de la Garde Impériale (Fraire)

A Fraire, le 3e dimanche de juillet, trois compagnies honorent saint Ghislain : les « Petits Marcheurs », le « 1er Empire » et enfin la compagnie des « Zouaves de la Garde Impériale ». C'est en 1992 qu'un groupe de marcheurs crée la compagnie des Zouaves avec, notamment, comme principe de mettre aux enchères les places d'officiers et de cantinières. Actuellement, cette société se compose d'environ 150 hommes répartis dans les groupes de spahis, des sapeurs, de la batterie, de la garde, des capés et de la dernière guérite. Elle a la particularité de posséder ses propres costumes et est la seule compagnie de l'Entre-Sambre-et-Meuse à porter la tenue rouge et bleu des zouaves ornée de galons jaunes.

### 9. Sapeurs et Artilleurs du Second Empire (Biercée)

La Compagnie des Sapeurs et Artilleurs de Biercée communément appelée « les Artilleurs de Biercée » est une société au fonctionnement et aux uniformes de type villageois d'Entre-Sambre-et-Meuse. En 1989, elle a réveillé une ancestrale Compagnie de Grenadiers éteinte à Biercée à la suite de la guerre 14-18. Elle intègre un singulier groupe de Vivandières contingenté par protocole. Articulée autour de son canon de 3'' surnommé « Léontine », la Compagnie de Biercée ne marche constituée qu'à la Saint-Roch et à la Sainte-Barbe.

### 10. Compagnie Royale des Enfants de Sainte Barbe (Ragnies)

Cette compagnie de sapeurs-pompiers, de Ragnies, a été créée en 1869. Elle s'est mise sous la protection de sainte Barbe, patronne des pompiers, en prenant le nom de « Enfants de Sainte Barbe ».
Sa principale activité était d'abord utilitaire, mais elle participait également à des manifestations folkloriques. Depuis la constitution d'un corps de pompiers professionnels, la compagnie est exclusivement folklorique.

### 11. Volontaires Belges de 1830 (Thuin)

Cette compagnie a été créée pour rappeler les journées de septembre 1830 au cours desquelles la Belgique a gagné son indépendance vis-à-vis des Hollandais et rappeler que certains Thudiniens avaient largement contribué à cette victoire. C'est la famille Deflandre qui est à l'origine de la création de cette société. L'uniforme se compose d'une blouse bleue avec ceinturon, d'un pantalon blanc, d'une coiffe de fourrure noire à cocarde tricolore et d'un triangle d'étoffe rouge.

**12. Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies)**
Cette société a vu le jour à Ragnies en 1987, à l'initiative de Bernard Lardinois et de Claude Rochet, le président actuel. Par souci d'authenticité, les fondateurs se rendirent à Paris pour la constitution des uniformes de Premier Empire à dominante verte. Ce groupe a effectué sa première Saint-Roch en 1988.

**13. Compagnie Saint-Roch (Thuin)**
Constituée en 1984, dans l'unique but d'honorer dignement saint Roch, la Compagnie Saint-Roch s'inspire de certaines traditions propres à l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle se compose de cinq sections. L'Escadron est suivi par la Jeune Compagnie qui regroupe, par l'uniforme, toutes les composantes de la Compagnie St-Roch. Viennent ensuite la Compagnie traditionnelle, la Cinquième Infanterie et enfin la Zouaverie. Elle défile à travers les rues de Thuin dans des costumes dits « du Second Empire ». Chaque section à pied est accompagnée de sa batterie propre.

**14. Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse (Thuin)**
Cette compagnie fut fondée le 1er mars 1868 dans un but de dévouement et de charité suite à un grave incendie, à Thuin, qui causa la mort de plusieurs personnes. Elle portait alors le nom de «Chasseurs Pompiers Volontaires de la Ville-Basse». Devenue exclusivement folklorique, elle défile dans l'uniforme des Chasseurs Carabiniers de l'armée belge de 1848 : longue redingote vert-épinard au collet agrafé, rehaussée d'une fourragère jaune et d'épaulettes, pantalon gris. Ses sociétaires portent, en guise de coiffe, une demi-buse noire ornée de plumes de coq.

**15. Société Royale des Zouaves Pontificaux (Thuin)**
Cette société représente le régiment formé en 1860, à l'initiative du comte Xavier de Mérode, prélat belge et ministre des armées pontificales de Pie IX.
A Thuin, la société des Zouaves Pontificaux naquit en 1901. Cette société, forte d'une bonne centaine de membres, se compose de différents pelotons. Les Sapeurs, avec leurs haches et leurs tabliers de cuir blanc sont suivis du tambour-major et d'une batterie. Viennent ensuite les étendards et leurs gardes. Ces derniers précèdent les pelotons de Zouaves avec leurs fusils. La société se ferme enfin sur les gardes et les porteurs de la statue de saint Roch mis à disposition par la société pour assumer cet honneur.

# Marche Saint-Roch

**Reconnue « Patrimoine oral et immatériel » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

**Reconnue « Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité » par l'UNESCO.**

**Organisée par le Comité Saint-Roch avec le concours de l'Administration Communale et des Sociétés Folkloriques Thudiniennes**
**ainsi que le soutien du Centre Culturel de Thuin Haute Sambre**
**Sous le patronage du Gouverneur de la Province et du Commissaire Général au Tourisme.**

**COMITE D'HONNEUR**
**Jean-Louis CUISENAIRE, Philippe CUISENAIRE, Georges-Marie DEMANET, Jean GIGOT, Jean-Marie LANNOY, François-Louis LEROY, Jules MALAISE, Michel MERCIER, Béatrice MONSEU et Freddy VAN DEN ABEELE.**

**Philippe ALBERO, Marc ALLARD, Pierre BLAISE, Bénédicte BOHAIN, Yves CAFFONETTE, Luc CASTAIGNE, Philippe CHARLES, Jacky COLLIGNON, Elisa COLOT, Jean COSYNS, Karine COSYNS, Yves DEMANET, Christophe DEMARS, Pascal DETOURNAY, Frédéric DUHANT, André DUSSART, Liliane EMMANUEL, Maurice FORET, Fabrice FURMANIAK, Roger HAQUENNE, Thierry HONOREZ, Alain LAMBERT, Christian LAMPE, Jean-Pascal LEBRUN, Christelle LEBRUN-CUISSET, Michel LEFEVRE, Roland LEMAITRE, Jean-François LIEGEOIS, John LOSSEAU, Alain LUST, Arnaud MANON, Christian MARITS, Nathalie MICHOT, Olivier MINON, Joël MULATIN, François NAVEAU, Henry NAVEAU, Jean-Noël NAVEZ, Laurence NAVEZ, Marie-Françoise NICAISE, Marc PAUWELS, Paul QUERTINMONT, Patrick ROBA, Eric ROCHEZ, Pierre-Philippe RONS, Anne RUELLE, Anne-Christine SERVAIS, Anne-Marie SETTICASI, Philippe SPELMANS, Thierry TECHY, Pierre-Alexandre du TERNE, Jacques TERNET et Marie-Eve VAN LAETHEM.**

**COMMISSION ORGANISATRICE**
**Commissaires :**
**Vincent BROGNIEZ, Jean-Pierre CUISENAIRE, Patrick DENAMUR, Frédéric HUART, René HUBLET, Benoît JONARD, Laurent LERMINIEAU, Luc LOURTIE, Dominique MACORS, Jean-Pierre MARCHAL, Jean-Luc SELVAIS, Pascal SIRIEZ, Olivier VAN DEN ABEELE et Emmanuel VERCAEREN.**

**Président : Gérard VANADENHOVEN.**
**Vice-Présidents : Gaston BERTEAUX et Marc BOHAIN.**
**Secrétaire : Daniel DESCARTES et Nicolas MAIRY.**
**Trésoriers : Claude HAUTIER et François JOYE.**

**Délégué de l'Administration Communale : Patrice VRAIE.**